



DOSSIER D'ÉCHANGE AMIABLE BILATERAL DE PARCELLES

ARTICLES L 124-3, L 124-4 et R 124-1 à 12 du Code Rural

Dossier à retourner complet, au plus tard 9 mois après la signature de l'acte, à :

Monsieur le Président du Conseil départemental
Secrétariat de la commission départementale d'aménagement foncier
Pôle attractivité, aménagement du territoire et transitions
Direction de l'aménagement du territoire
Sous-direction habitat, aménagement foncier et urbanisme
11 rue François Chénieux - CS 83 112 - 87031 LIMOGES CEDEX 1

Pièces à joindre à l'appui du dossier :

- Imprimé de demande individuelle de subvention **complété, daté et signé par chaque échangiste participant aux frais**
- 2 copies du plan cadastral (avant et après échange) situant toutes les parcelles échangées, mais également les parcelles voisines appartenant aux mêmes propriétaires, afin de faire apparaître clairement l'aménagement parcellaire réalisé ;
- certificat d'urbanisme ou renseignement d'urbanisme relatif aux parcelles échangées, et indiquant la nature ou le zonage des parcelles, délivré par la Mairie ;
- copie de l'acte et de la facture définitive du notaire (indiquer la répartition des frais) ;
- copie de la facture du géomètre, s'il y a lieu (indiquer la répartition des frais) ;
- RIB du / des demandeur(s) supportant les frais ;
- le cas échéant, attestation de non assujettissement à la TVA délivrée par le centre des impôts.

* * * *

L'aide financière du Département ne sera consentie que si la Commission Départementale d'Aménagement Foncier a reconnu l'utilité de l'échange au regard des objectifs poursuivis par l'aménagement foncier. Cet avis constitue une condition obligatoire mais pas suffisante quant à l'attribution de l'aide. Le Département peut, au vu du dossier, ne pas donner suite à la demande.

TABLEAU A COMPLETER SI ECHANGE BILATERAL

En cas d'échange multilatéral, bâtir un tableau similaire faisant apparaître les différents échanges réalisés.

CO-ECHANGISTE A

NOM :
PRENOM :
ADRESSE :

TELEPHONE :

Parcelles cédées par A à B

Commune :

Lieu-dit	Section	Numéro	Nature	Contenance	Mode de faire valoir (*)

CO-ECHANGISTE B

NOM :
PRENOM :
ADRESSE :

TELEPHONE :

Parcelles cédées par B à A

Commune :

Lieu-dit	Section	Numéro	Nature	Contenance	Mode de faire valoir (*)

(*) si le propriétaire n'est pas l'exploitant direct des parcelles (fermage, métayage, location verbale,...)
préciser les coordonnées de l'exploitant

OBJECTIFS DE L'ÉCHANGE (à préciser de façon détaillée) :

Restructuration agricole ou forestière

Droit de passage et d'accès aux bâtiments

Autre (préciser)

REPARTITION DES FRAIS

	Montant de la part des frais de Notaire (€)	Montant de la part des frais de Géomètre (€)
Coéchangiste A Nom :		
Coéchangiste B Nom :		

SOULTE :

NON

OUI

**Montant :
Bénéficiaire :**

Fait à _____, le _____

NOMS et SIGNATURES :

COECHANGISTE A	COECHANGISTE B
----------------	----------------